

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MEILLEURTAUX HORIZON 2028 ISIN : FR001400J000

Initiateur | Montpensier Arbevel

Site internet | www.montpensier-arbevel.com

Contact | Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.

Date de production du document d'information clés | 12/06/2025

Autorité compétente | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés. Montpensier Arbevel est agréée en France sous le numéro GP 97-125 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | MEILLEURTAUX HORIZON 2028 est un FCP géré par Montpensier Arbevel conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (OPCVM).

Durée | Le FCP a été créé le 25/07/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs | MEILLEURTAUX HORIZON 2028 est un fonds nourricier de PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 (fonds maître). L'objectif de gestion du Fonds est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier de sorte que la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais.

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 (fonds maître) a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.

L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du Compartiment.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.

MEILLEURTAUX HORIZON 2028 sera principalement investi en OPCVM au travers du fonds maître (85% minimum) et à titre accessoire en liquidités. *Le fonds maître s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :*

- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.*
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.*
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).*
- Dans la limite de 10% aux titres subordonnés.*

L'exposition maximale du fonds maître au marchés titres de créances (OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de son actif net, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux et monétaire) auxquels le fonds maître est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Affectation des revenus | Capitalisation.

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 11 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | Quotidienne.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs. MEILLEURTAUX HORIZON 2028 n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | CACEIS Bank.

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques de ce produit et de son Fonds maître sont disponibles sur notre site internet www.montpensier-arbevel.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : Montpensier Arbevel – 58 avenue Marceau, 75008 Paris. Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'OPC peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

- **Risque de change** | Risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille.
- **Risque de liquidité** | Risque de baisse de prix que l'OPC devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** | Risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de MEILLEURTAUX HORIZON 2028.

Les ordres de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisés chaque jour de Bourse ouvré par le dépositaire à 12h00 (heure de Paris).

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 4 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 971 €	7 319 €
	Rendement annuel moyen	-20,3 %	-7,5 %
Défavorable *	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 282 €	10 480 €
	Rendement annuel moyen	-17,2 %	1,2 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 487 €	11 152 €
	Rendement annuel moyen	4,9 %	2,8 %
Favorable **	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 825 €	12 531 €
	Rendement annuel moyen	18,3 %	5,8 %

* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31 août 2021 et 31 janv. 2025.

** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29 janv. 2016 et 31 janv. 2020.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (Bloomberg Euro High Yield Corporate ex Financials) entre 2015 et 2025. Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? ».

QUE SE PASSE T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	192 €	881 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,9 %	2,0 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,7% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,7% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Le produit ne facture pas de coûts d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Le produit ne facture pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	130 €
Coûts de transaction	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	62 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 4 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur. Le FCP met en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats à titre provisoire ("gates"). En cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des investisseurs le commande, la société de gestion pourra ne pas exécuter en totalité les demandes de rachat centralisés sur une même valeur liquidative dès lors qu'elles excèdent un certain seuil, déterminé de façon objective.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Montpensier Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique : reclamations@montpensier-arbevel.com ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 58, avenue Marceau - 75008 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : www.montpensier-arbevel.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. L'OPC n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : www.montpensier-arbevel.com.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie de parts. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le produit est conforme aux dispositions de l'Article 8 du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »).